

ANNULATION DU COLLOQUE AIFI 2021 ET REPORT EN MAI 2022

En raison de la crise sanitaire qui sévit au plan international, les membres du conseil d'administration AIFI ont décidé à regret d'annuler le colloque 2021 qui devait avoir lieu à Genève les 7 et 8 mai et de le reporter les 6 et 7 mai 2022.

Toutefois, la journée de formation prévue le 5 mai 2021 est maintenue et sera diffusée **en visioconférence**. Le thème est le suivant:

ACCOMPAGNER L'ENFANT LORS D'UNE SÉPARATION PARENTALE À HAUT NIVEAU DE CONFLIT : QUAND, COMMENT ET POURQUOI

FORMATRICE: Lorraine Filion, médiatrice familiale et coach coparental particulièrement dans les séparations parentales à haut niveau de conflit, Québec, Canada.

De plus, un séminaire d'une durée de trois heures aura lieu le 18 mai 2021 dont le thème est le suivant :

SÉPARATION ET RUPTURE DES RELATIONS ENTRE LE PÈRE ET L'ENFANT

Résultats d'une enquête en France qui a étudié la fréquence de la rupture du lien entre un père et son enfant ainsi que les circonstances dans lesquelles elle a eu lieu. Ces résultats seront mis en regard avec des éléments issus de travaux portant sur d'autres pays.

Arnaud Régnier-Loilier, directeur de recherche à l'institut national d'études démographiques (INED, France).

Résultats d'une recherche évaluative: programme d'intervention sociojudiciaire pour les parents en conflits sévères de séparation « Une coparentalité à construire » : point de vue des professionnels et des parents.

Amandine Baude Chercheuse d'établissement au Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF, du CIUSSS-CN), chercheuse régulière au Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR) membre du partenariat de recherche sur la Séparation parentale, recomposition familiale, -professeure associée à l'école de psychologie de l'Université Laval, Québec, Canada.

D'autres séminaires vous seront proposés **en visioconférence** au cours de l'année 2021 (dates et thèmes à préciser). Noter que des informations complémentaires seront disponibles sur le site web AIFI dès l'hiver 2021 au sujet de ces diverses activités (formulaire et modalités d'inscription, ainsi que - frais à encourir). Pour suivre la formation ou les séminaires en différé, les personnes inscrites à l'une ou l'autre de ces activités pourront avoir accès à l'enregistrement dans les 30 jours suivants.
